



Association suisse des Amis
de Sœur Emmanuelle

19, rue du Rhône
1204 Genève
T: +41 (0)22 311 20 22
F: +41 (0)22 310 21 93
info@asase.org
www.asase.org



LETTRE AUX AMIS DE SOEUR EMMANUELLE

N°109

SEPTEMBRE 2010

« Chacun a une vocation d'amour particulière. L'amour n'est pas uniforme, chacun l'incarne à sa manière, dans les conditions déterminées de sa vie personnelle »

Chers Amis,

AU SUD-SOUDAN, DES ENFANTS NÉCESSITEUX SONT VENUS À NOUS...

Que devons-nous faire?... Vous le savez, nous avons créé un centre de formation professionnelle dans le Sud du pays. Il a été inauguré fin septembre 2009 et l'on peut déjà dire que c'est une réussite.

Comme toujours, lorsque notre partenaire sur place -la Société Saint Vincent de Paul- crée un centre, il le fait en impliquant les populations des alentours qui vont bénéficier des programmes mis en place. La vocation du centre en question, comme dans ceux autour de Khartoum, est affichée dans son appellation : « Centre de formation professionnelle et de développement communautaire de Lologo ».



Ainsi, lorsque début 2010, le centre a vu chaque jour affluer des centaines d'enfants déguenillés et sous-alimentés, les responsables ont décidé de pourvoir au plus urgent. Et dès le mois de mai :

- **200 enfants de moins de 5 ans** ont pu manger des légumes du potager et du pain de la ration journalière offerte aux apprentis (qui ont voulu partager).

- **370 autres enfants entre 5 et 7 ans**, non scolarisés, ont été pris en charge pour éviter qu'ils ne traînent dans les rues. Il faut savoir qu'environ 600 enfants des environs, en âge d'être scolarisés, ne le sont pas du fait d'un manque d'écoles pour les accueillir. A ces 370

enfants, le centre a offert tous les matins à boire et une aire de jeux. Trois bénévoles de la communauté leur apprennent des chansons, des notions d'hygiène, de discipline et des rudiments d'agriculture...

Afin de les motiver pour une scolarisation future, il a été proposé à leurs parents d'acheter des uniformes fournis par le centre à prix coûtant (3 à 5 CHF). Aux plus grands, il a été également proposé des chaises en plastique (3 CHF) pour les protéger de la boue (en cette période très pluvieuse). Chacun vient et repart chaque jour avec sa chaise colorée !

Pour organiser correctement cette aide, nous avons décidé de soutenir SVDP en cherchant des fonds pour **qu'un véritable centre d'alimentation pour enfants soit mis en place dès juillet. Dans un premier temps, ce centre ne fournira 3 repas hebdomadaires qu'aux 200 plus petits. N'hésitez pas à nous aider, si le cœur vous en dit !**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Nous invitons tous les membres de l'Association Suisse des Amis de Soeur Emmanuelle à participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu **le vendredi 1er octobre à 18h30 au Cénacle 17 Promenade Charles-Martin, 1208 Genève (Malagnou)**

Les points suivants y seront soumis au vote, dans cet ordre :

1) **L'admission au Comité de deux jeunes dames dynamiques** et pleines de bonne volonté qui veulent s'engager bénévolement pour aider notre association dans son travail de soutien aux programmes de Saint Vincent de Paul au Soudan et Haïti-Cosmos en Haïti.

Toutes deux sont de métier expertes-comptables diplômées.

- Mme Nidale Solomon-Patin, une amie d'enfance de mon fils Patrick veut nous faire bénéficier de son réseau professionnel et social (donateurs privés et institutionnels, professionnels bénévoles).

- Mme Florence Rivollet, experte-comptable diplômée, agréée auprès de l'ASR (Autorité fédérale de surveillance en matière de révision) est disposée à accepter de remplacer Jean-Claude François dans son rôle de Trésorier de l'association, et ce bien entendu si vous lui accordez votre confiance lors du vote qui aura lieu. Jean-Claude est soulagé, car son engagement envers l'association qu'il a créée lui laissait peu de temps pour le reste.

Il a eu l'occasion de rencontrer Florence et de s'assurer de ses compétences. D'ailleurs Florence a déjà commencé à se familiariser avec notre système comptable, et elle a accepté la charge d'adapter la présentation des comptes aux normes suisses RPC, qui sont devenues indispensables si l'on veut continuer à bénéficier de l'aide de l'Etat. Ces normes ont pour but d'apporter davantage de clarté et de transparence dans la présentation des comptes.

2) La nomination d'un organe de révision pour l'exercice 2010

Lors de la dernière AG statutaire du 29 mai dernier, le **mandat de réviseur** de M. Gendre et M. Godel n'a pas été renouvelé du fait que leur service a largement dépassé les six ans qui sont devenus un maximum acceptable pour bénéficier de l'aide de l'Etat. Nous devons ainsi nommer un nouvel organe de révision pour la révision des comptes 2010 qui doit être agréé auprès de l'ASR.

Nous remercions vivement Mr Gendre et M Godel pour leurs bons et loyaux services et nous proposons à votre vote la société CRF, Conseil, Révision et Fiscalité SA à Delémont, représenté par M. Joël Etique comme nouvel organe de révision.

M. Joël Etique, expert-comptable diplômé et agréé, a bien voulu se charger de la vérification de nos comptes et de leur conformité aux normes RPC, et ce bénévolement dès l'exercice en cours.

3) Modifications statutaires

- J'aimerais aussi officialiser la création d'un « **Comité exécutif** » qui se chargerait des décisions courantes au cours de l'année et de leurs exécutions.

Ce Comité serait composé de 5 personnes au minimum : le Président, les deux Vice-Présidentes, le Directeur et le Trésorier. Selon les besoins de la cause, il pourrait s'adjoindre en plus d'autres personnes du Comité, à titre ponctuel (pour une tâche précise) ou permanent.

Les décisions seront adoptées à la majorité simple des membres présents ou représentés, comme pour le Comité.

Il est vrai que ce Comité fonctionne déjà depuis longtemps à la satisfaction de tous les membres, mais j'aimerais qu'une décision soit prise par l'AG pour officialiser cet état de fait.

- **L'élection d'un organe de révision** en remplacement des deux réviseurs aux comptes nécessite une modification de divers articles des statuts. Ces modifications répondent aux nouvelles exigences légales en matière de révision des comptes.

Ces changements vous sont proposés dans la feuille ci-jointe pour vous permettre d'en prendre connaissance avant l'AG. Nous vous serions reconnaissants en cas de question de bien vouloir nous les soumettre par écrit avant l'assemblée générale.

Un vote donc par l'AG sera pris pour l'acceptation de la nouvelle version 2010 des statuts.

Je vous remercie pour votre confiance et espère pouvoir continuer avec vous à œuvrer dans l'esprit de notre Soeur Emmanuelle pour les populations les plus défavorisées, avec notre modeste apport, nos petites gouttes d'eau qui soulagent quand même beaucoup de personnes dans un grand dénuement.